



Réouverture tant attendue de MaPrimeRénov' - entre complexités et coups de rabot, Dorémi poursuit son soutien à la filière et aux ménages pour plus de performance

Alixan, le 11 février 2026 : Après plusieurs semaines d'incertitude budgétaire, le dispositif MaPrimeRénov' devrait rouvrir "dans les prochains jours", selon le Gouvernement et l'ANAH, sans que la date soit encore précisée.

La "saga" MaPrimeRénov', rappel des derniers épisodes

Début 2024, les aides à la rénovation énergétique avaient connu une forte évolution, qui ont conduit à des changements profonds sur le terrain : apparition de la "rénovation d'ampleur", arrivée de l'Accompagnateur Rénov', hausse très significative des subventions en fonction de la performance et des revenus... Le dispositif "MPR parcours accompagné rénovation d'ampleur", malgré sa montée en puissance un peu difficile dans les premiers mois, est parvenue à démontrer en quelques mois que les ménages, et notamment les plus modestes, sont en grande demande de rénovations réellement performantes, et qu'un accompagnement aide les ménages à faire les bons choix de travaux. L'ANAH a ainsi conclu à une forte hausse de la demande de rénovations d'ampleur, et à une hausse du nombre de postes de travaux énergétiques réalisés dans ces rénovations. En mai 2025, le chiffre de 80 000 dossiers de rénovations d'ampleur était atteint pour la seule année 2025, ce qui laissait présager pour la première fois dans l'histoire de la rénovation énergétique l'atteinte des objectifs de 200 000 rénovations d'ampleur en 2025, fixés par l'Etat.

La suspension des guichets distribuant MaPrimeRénov' Rénovation d'ampleur en juin 2025, puis leur réouverture sous un format très dégradé début octobre, puis un nouvel arrêt au 1er janvier 2026 sous couvert de budget non voté, tout cela a clairement fragilisé les acteurs de la rénovation performante (entreprises, accompagnateurs...) et les bonnes dynamiques initialement lancées. Cela sous couvert de coupes budgétaires, alors même que les aides aux monogestes, connus pour être inefficaces, n'ont été ni suspendues, ni rabotées.

Quelles évolutions pour la "nouvelle saison" ?

La réouverture annoncée des guichets MaPrimeRénov' se base sur les critères dégradés de septembre 2025. Les subventions sont orientées vers les maisons les plus consommatrices (classes E, F et G) et vers les ménages modestes et très modestes, ce qui est une orientation cohérente. Les plafonds de dépenses se situent à 30k€ HT pour un gain de deux classes énergétiques, et 40 000 € HT pour un gain de trois classes ou plus, avec une subvention jusqu'à 80% de ces montants en fonction des revenus. Les aides sont très nettement abaissées par rapport à 2024 : une division à minima par deux des montants, ce qui va faire fondre les capacités de réaliser des rénovations performantes, alors même que des milliards d'euros d'aides seront versés pour réaliser des "monogestes" (principalement des pompes à chaleur, y compris dans des passoires thermiques), monogestes dont on connaît l'inefficacité pour rendre notre parc bâti réellement performant.

Mais au-delà des ces montants, le sujet le plus inquiétant est la **limitation à 52 000 dossiers** pour les rénovations d'ampleur en maisons individuelles (qui représentent plus de 17 millions de logements en France, soit plus de la moitié des résidences principales), alors même que 45 000 dossiers déposés en 2025 sont encore en attente de traitement. 7 000 dossiers encore déposables pour ces gouffres énergétiques que sont les maisons des maisons de classes E, F et G? Le scénario de cette série n'est clairement pas à la hauteur du sujet, alors que la précarité énergétique se renforce en France, que les dérèglements climatiques s'accentuent et que nous cherchons à réduire nos importations de gaz et de fioul.

Pendant ce temps, sur le terrain, la rénovation réellement performante consolide ses résultats

Dorémi, entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire spécialisée dans la rénovation énergétique performante, montre au quotidien que la rénovation réellement performante est à notre portée. Dans le cadre du programme CEE Facilaréno2, Dorémi a montré par des suivis de consommations énergétiques que les rénovations réalisées depuis 2022 dépassent les objectifs de l'ambitieux label BBC-Rénovation (Bâtiment Basse Consommation). Plus de 40% des

rénovations performantes réalisées l'ont été pour des ménages modestes ou très modestes au sens de l'ANAH.

Ces résultats illustrent qu'une rénovation globale, associant conception technique, coordination des travaux et accompagnement des ménages, permet de produire des performances énergétiques mesurables et durables.

"La rénovation performante conduit à travailler sur 6 postes de travaux et sur leurs interfaces, avec une vision globale, pour colmater les fuites du bâtiment, qui voit sa facture de chauffage passer de plus de 3500€ à moins de 800€ par an, dans une maison devenue saine et très confortable. A l'inverse, les monogestes de travaux ne permettront pas d'atteindre la performance - comme installer une pompe à chaleur dans une passoire, monogestes encore largement soutenu par les aides nationales, paradoxalement bien plus que la rénovation d'ampleur accompagnée", explique Vincent Legrand, président de Dorémi.

Avec plusieurs millions de logements encore considérés comme énergétiquement inefficaces en France et une précarité énergétique grandissante, la rénovation performante constitue un enjeu majeur à la fois environnemental, économique et social. Elle permet non seulement de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi d'améliorer le confort des habitants et de soutenir l'emploi local non délocalisable.

Pour aller plus loin...

Vous souhaitez en savoir plus ? Dorémi propose aux médias :

- Des interviews avec Vincent Legrand, président de Dorémi ;
 - Une immersion possible dans un de nos chantiers Dorémi pour mieux comprendre la réalité terrain.
-

À propos de Dorémi

Depuis 2017, Dorémi est une entreprise solidaire d'utilisé sociale engagée dans la rénovation énergétique performante des maisons. En alliant expertise technique, formation des professionnels du bâtiment, accompagnement des ménages, Dorémi permet de diviser par 4 à 8 les factures de chauffage et de garantir des rénovations durables et de qualité, y compris pour des ménages très modestes.

Pour plus d'informations : www.renovation-doremi.com